



## Fonctionnement de notre accueil de loisirs Enfance Jeunesse à compter du lundi 9 novembre 2020

Selon le **protocole pour la réouverture des Accueils Collectifs de Mineurs**, en date du 30 octobre et émis par le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse, le fonctionnement de notre accueil collectif est le suivant :

**Accueil périscolaire** : - les lundi, mardi, jeudi et vendredi **UNIQUEMENT** pour les enfants scolarisés

à Beauvoir sur Mer - de 7h30 à 8h45 et de 16h30 à 18h30

- **Le mercredi** pour les enfants, en priorité, de Beauvoir, Bouin, St Gervais et St Urbain (3-5 ans et 6-10 ans) de 9h à 17h avec accueil possible dès 7h30 et jusqu'à 18h30 - pour les 10 ans et plus, voir ci-dessous.

**Durée de cette mesure** : la situation sera régulièrement évaluée afin d'adapter le cadre d'organisation des activités.

	Périscolaire Enfance	Périscolaire Jeunesse
<b>Lieu</b>	L'accueil est assuré dans nos locaux habituels : accès par le 9 rue de la levée à Beauvoir sur Mer Entrée différenciée : 3-5 ans et 6-10 ans	L'espace jeunes de Beauvoir/Mer (7 rue St Nicolas) est le site principal. Cependant, les 3 espaces jeunes du secteur pourront être, éventuellement, utilisés.
<b>Pour qui</b>	Voir ci-dessus.	Idem pour celles et ceux âgés de 10 à 17 ans habitant prioritairement les communes du « Pays du Gois »
<b>Comment</b>	Sur inscription uniquement avec dossier sanitaire individuel du mineur complété et signé Pôle administration : 02.51.54.83.87 Secteur enfance : <a href="mailto:assoli.enfance@orange.fr">assoli.enfance@orange.fr</a> ou 06.78.59.27.32 Secteur jeunesse : <a href="mailto:assoli.jeunesse@orange.fr">assoli.jeunesse@orange.fr</a> ou 06.77.75.99.29	
<b>Ouverture</b>	<b>LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI</b> De 7h30 à 8h45 (puis déplacement vers les écoles) De 16h30 à 18h30 (prise en charge des écoles vers l'accueil périscolaire)  <b>MERCREDI de 9h à 17h ou en 1/2 journée</b> Accueil possible dès 7h30 et jusqu'à 18h30	<b>MERCREDI de 14h à 17h30</b>  Selon le programme d'activités Navette en minibus possible (sous conditions)
<b>Capacité maximale d'accueil</b>	<b>24 enfants</b> de 2 ans ½ à 5 ans (Minions) <b>36 enfants</b> de 6 à 10 ans (Aventuriers)	Selon la réglementation et le taux d'encadrement légal
<b>Tarifcation</b>	Selon votre quotient familial Le repas et le goûter fournis	Selon votre quotient familial ou gratuit (cf. grille jeunesse sur notre site internet)

Ajouter 25% pour les adhérents hors Pays du Gois

Adhésion annuelle famille de 10€ obligatoire



## Protocole sanitaire en vigueur - au 9 novembre 2020

Les recommandations sanitaires prioritaires sont les suivantes :

- Le port du masque est obligatoire pour les encadrants et pour toute personne prenant part à l'accueil tant dans les espaces clos que dans les espaces extérieurs.

Il est obligatoire pour les mineurs de six ans ou plus dans les espaces clos et dans les espaces extérieurs (fourni par les parents). Le port du masque n'est pas obligatoire pour les encadrants et les mineurs lorsqu'il est incompatible avec l'activité menée (prise de repas et jeux physiques extérieurs). Dans ces situations, une attention particulière sera apportée au respect de la distanciation.

- Le programme d'activités proposé doit tenir compte de la distanciation et des gestes barrières. Doivent être prévues des activités permettant de respecter les règles précitées. Chaque activité proposée fait l'objet d'une évaluation préalable et d'une adaptation au regard de ces règles.

Dans les espaces clos, la distanciation physique n'est pas obligatoire lorsqu'elle n'est pas matériellement possible ou qu'elle ne permet pas d'accueillir la totalité des mineurs. Néanmoins, les espaces sont organisés de manière à maintenir la plus grande distance possible.

- Nos locaux seront nettoyés et désinfectés tous les soirs par une entreprise dédiée (Nil entretien).

- Les activités seront organisées par groupes d'âge (les Minions - 3 à 5 ans et les Aventuriers - 6 à 10 ans).

Dans la mesure du possible, nous privilégierons le maintien des enfants -par tranche d'âge- dans les mêmes espaces d'activités durant la journée de manière à limiter la circulation des mineurs au sein des locaux.

- Les déplacements, vers le réfectoire pour le déjeuner des enfants, se feront à pied par petits groupes ; une attention particulière sera portée vis-à-vis des moins de 6 ans (2 sorties de groupes).

- Lors des temps de restauration : limiter les files d'attente, distance entre les groupes (1 mètre linéaire entre 2 tables), lavage des mains avant et après, désinfection des tables après chaque service.

Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'accueil. En cas de fièvre (38°C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez le mineur ou un membre de son foyer, celui-ci ne doit pas prendre part à l'accueil et ne pourra y être accueilli. De même, les mineurs ayant été testés positivement au SARS-CoV-2 ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque, ne peuvent prendre part à l'accueil. Les personnels de l'association doivent appliquer les mêmes règles.

L'enfant devra venir avec un paquet de mouchoirs et une bouteille d'eau individuelle, une tenue appropriée et de rechange (pour les moins de 6 ans).

Les parents ne pourront pas pénétrer dans les bâtiments (sauf cas exceptionnel ou sur prise de rendez-vous) ; le port du masque sera obligatoire.

L'entrée principale, concernant le pôle administratif, s'effectuera rue St Nicolas (entrée par la petite cour). Merci, si possible, de prendre rendez-vous par téléphone ou mail afin de limiter les éventuels temps d'attente.



Association Socioculturelle et de Liens Intergénérationnels (ASSOLI)

7, rue Saint Nicolas - 85230 BEAUVOIR SUR MER

[www.assoli.fr](http://www.assoli.fr)

02.51.54.83.87

[assoli.accueil@orange.fr](mailto:assoli.accueil@orange.fr)